

## Acte de nomination du président (SAS)

Dénomination sociale **TWINS CORP**

**Société par actions simplifiée**

au capital de 100 euros

Siège social : 09 bis rue de Dous Bos 64600 Anglet France

**SOCIETE CONSTITUEE : RCS de Bayonne 830 087 995**

Les soussignés :

Associé personne physique

**Mme Vanessa PRETOTTO**

née le 04/02/1981 à TOULOUSE de nationalité FRANCAISE, demeurant 16 rue Francisco Goya 40220 Tarnos, France

Associé personne physique

**Mr Laurent, Alain, David JAUREY**

né le 30/06/1970 à Paris 14 de nationalité FRANCAISE, demeurant 16 rue Francisco Goya 40220 Tarnos, France

Associé personne physique

**Mr Nicolas, Sébastien Harold JAUREY,**

né le 28/09/1972 à Issy les Moulineaux de nationalité FRANCAISE, demeurant au 23 avenue Junot 75018 Paris, France

Associé personne physique

**Mr Manu, Ramesh, Grégory KAUSHIK**

né le 12 Juin 1979, à Saint Germain en Laye de nationalité FRANCAISE, demeurant au 355 Chemin OXABIAKOBORDA, 64122 URRUGNE

Associé personne morale

**Mr Oliver, Edouard Rasquinet représentant légal de la société OR SARL**

Dont le siège social est situé 93 bis avenue Achille Peretti 92220 Neuilly sur Seine

N° de SIREN : 811624121

105

Associé personne physique

**Mr Yannick SAUVAGET,**

né le 22/10/1981 à LIMOUX, de nationalité FRANCAISE  
demeurant au 6 rue Hondritz de Haut 64600 Anglet, France.

Associé personne physique

**Madame Céline Vacher,**

née le 03/09/1985 à Biarritz, de nationalité FRANCAISE  
demeurant au 6 rue Hondritz de Haut 64600 Anglet, France.

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société TWINSCORP pour prolonger d'un commun accord le président de la société, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

### **I – Nomination du président**

Les soussignés nomment en qualité de président de la société :

Mme Vanessa PRETOTTO

demeurant 16 rue Francisco Goya 40220 Tarnos, France pour une durée de 2 ans et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Elle affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

### **II – Pouvoirs du président**

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre 14 des statuts.

### **III – Rémunération du président**

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

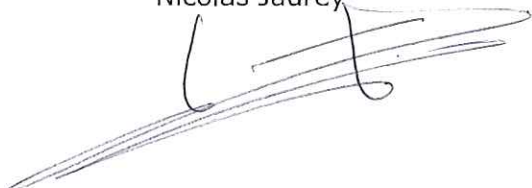
NTJ

Fait à Anglet en deux exemplaires

Le 01 /05 /2019

Signature des actionnaires :

Nicolas Jaurey

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nicolas Jaurey', written over a horizontal line.

Laurent Jaurey

Manu Kaushik

Oliver Rasquinet

Yannick Sauvaget

Céline Vacher

La présidente :

Vanessa Pretotto

"lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de Présidente".

